

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOYAN

**AVIS DE CONVOCAION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Mesdames, Messieurs,*

**AVIS SPÉCIAL**, vous est donné par le soussigné, Guy Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par la présente par monsieur le maire Réal Ryan pour être tenue à la salle du conseil à 19 h 00, **le lundi, 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2018** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Présentation du budget 2019
2. Adoption du budget 2019
3. Levée de l'assemblée.

*Remis à chacun des membres du Conseil municipal de Noyan, ce lundi 26<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.*



Guy Bérubé  
Directeur général et secrétaire-trésorier

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOYAN

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Noyan tenue le lundi 3 décembre 2018 à 19 h 20, au lieu ordinaire des sessions à laquelle sont présents, mesdames les conseillères Sonia Chiasson, Melissa Gushue et Connie Bleau, messieurs les conseillers Owen MacCallum, Nathan Kaiser et Randy R. Smith, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Réal Ryan.

Est présent, monsieur Guy Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier.

2018-12-01

**Adoption du budget 2019**

Monsieur Bérubé présente et explique aux membres du Conseil municipal le budget de l'année 2019 comme discuté lors de la séance de travail du 26 novembre 2018.

**Il est proposé** par monsieur Randy R. Smith, **appuyé** de monsieur Nathan Kaiser et résolu unanimement que le Conseil municipal de la municipalité de Noyan adopte le budget 2019.

Adoptée

2018-12-02

Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19h25.

Président



Réal Ryan  
Maire

Secrétaire



Guy Bérubé  
Directeur général / Secrétaire-trésorier